

Editorial de M. le Président Jean-Louis Debré

Jean-Louis DEBRÉ

CAHIERS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL N° 25 (DOSSIER : 50ÈME ANNIVERSAIRE) - AOÛT 2009

Le Conseil constitutionnel a cinquante ans. Au sein de la Constitution de la V^e République, qui a donné à la France un régime stable et efficace, il est une institution inattendue et réussie.

Conçu d'abord comme juge électoral et régulateur des pouvoirs publics, notamment pour faire respecter les domaines de la loi et du règlement, il est devenu au fil du temps le garant de l'État de droit et le protecteur des libertés et droits fondamentaux.

Cette évolution et ce succès, le Conseil les doit d'abord à ses présidents et à ses membres successifs. Neuf présidents, quatre membres de droit et cinquante-sept membres nommés ont siégé depuis le 4 mars 1959 au Conseil. La jurisprudence de ce dernier est leur œuvre.

Ce numéro exceptionnel des Cahiers du Conseil constitutionnel est l'occasion de donner la parole à treize anciens membres du Conseil, ainsi qu'aux quatre anciens secrétaires généraux. Chacun apporte ici un témoignage personnel sur « ses années » dans l'aile Montpensier du Palais-Royal. Au-delà de la diversité des propos, il en ressort un engagement commun au service des droits et libertés. Celui-ci est également mis en exergue par des témoignages étrangers qui observent l'évolution du Conseil.

Ce numéro 25 des Cahiers permet aussi de se tourner vers l'avenir. À la suite de la révision de la Constitution du 21 juillet 2008, la question préjudicielle sera prochainement mise en place. Pour nos concitoyens, c'est assurément un progrès de l'État de droit. Le Conseil va tout mettre en œuvre pour répondre à la confiance que lui a témoignée le Constituant en lui confiant ces nouvelles responsabilités. D'autres numéros des Cahiers et d'autres anniversaires permettront d'en juger.

Jean-Louis DEBRÉ

Président du Conseil constitutionnel